

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I-287

présenté par

Mme Louwagie, M. Le Fur, Mme Dalloz, M. Nury, M. Rolland, M. Ray, M. Bony, M. Taite,
M. Dive, Mme Frédérique Meunier, Mme Corneloup, Mme Petex, M. Brigand, M. Bourgeaux,
M. Ceccoli, M. Gosselin et M. Vermorel-Markes

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.